

# BRÈVES DE L'OMC

Délégation permanente de la France  
auprès de l'OMC

Une publication de la Délégation permanente de la France auprès de l'OMC  
N° 4 - Mois Juin-Juillet 2025

## Éditorial

### « Commerce durable, quelle action multilatérale ? »

Ces derniers mois, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a tenu plusieurs événements importants : la Semaine du commerce et du développement, celle consacrée au commerce et à l'environnement, ou encore le Symposium sur le commerce et le genre. Autant de rendez-vous qui traduisent l'engagement des Membres en faveur du développement durable. Et cela, malgré un contexte international qui pourrait laisser penser que ces priorités ont été reléguées à l'arrière-plan.

Car il faut le reconnaître, le climat mondial n'est pas des plus favorables à cette ambition. Les tensions géopolitiques, le retour de l'unilatéralisme, le recul de l'aide publique au développement et les frictions commerciales brouillent le message. Dans ce contexte, évoquer le lien entre commerce et durabilité peut sembler décalé, voire illusoire — comme si les urgences du présent reléguaient les enjeux de long terme au second plan.

Mais le progrès n'a jamais été un long fleuve tranquille. Le multilatéralisme lui-même s'est toujours construit par étape, entre avancées, blocages et détours. À celles et ceux qui portent l'ambition d'un commerce durable de garder le cap : les Objectifs de développement durable restent notre boussole, même dans les tempêtes.

Car le monde évolue, malgré les turbulences politiques. Un commerce plus durable est en train d'émerger — lentement mais sûrement — car il représente un levier de compétitivité, de résilience et de stabilité.

L'OMC a toute sa place dans ce débat. Dès son acte fondateur, l'Accord de Marrakech, le commerce y est lié à des objectifs de bien-être collectif : amélioration des conditions de vie, plein emploi, usage optimal des ressources mondiales... Autant de principes qui entrent pleinement en résonance avec l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Cet engagement n'est pas que symbolique. Depuis trois ans, les rapports sur le commerce mondial établissent un lien explicite entre commerce et durabilité : changement climatique en 2022, remondialisation durable en 2023, inclusion en 2024. Par ailleurs, en amont de la COP 28, le Secrétariat de l'OMC a activement contribué à montrer comment ses instruments — facilitation des échanges, marchés publics, services, normes sanitaires et phytosanitaires, subventions ou encore droits de douane — peuvent servir à la fois l'action climatique et une croissance plus inclusive.

Ces questions sont désormais au cœur des enjeux économiques mondiaux. Il nous appartient de choisir : construire dès aujourd'hui un commerce durable ou repousser cette transformation, au risque de perdre des années précieuses et d'aggraver les tensions actuelles.

À l'approche de plusieurs échéances — forum public de l'OMC, COP 30 au Brésil, quatorzième Conférence ministérielle —, nous disposons collectivement de leviers concrets pour agir. Les opportunités sont nombreuses pour inscrire durablement la durabilité au cœur de notre système commercial multilatéral.

Stéphanie BERTRAND-TROUILLARD  
Conseillère « Développement durable »

Éditorial  
p. 1

Conseil général  
de l'OMC  
p. 2

Négociations  
multilatérales  
p. 2

Activités  
régulières de  
l'OMC  
p. 3

Autres activités  
de l'OMC  
p. 13

ZOOM  
P.14

Autres activités  
de la France  
p. 15

Vie de la  
Délégation  
p.16

Calendrier de  
l'OMC  
p. 17

# CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OMC

## Conseil général - 22 et 23 juillet 2025

Huit mois avant la prochaine Conférence Ministérielle (CM14) à Yaoundé, le Conseil Général a été marqué par une certaine inertie dans les négociations sur les questions de fond, tel que l'incorporation de l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement dans le corpus juridique de l'OMC. La Directrice Générale a estimé que la pause estivale était **l'occasion de générer une volonté politique** et d'intensifier les négociations en septembre, dans la perspective d'aboutir à des résultats concrets avant la CM14.

**La réforme de l'OMC** a de nouveau suscité un large soutien des Membres lors de la présentation du rapport du facilitateur norvégien. Il a été proposé de structurer le processus autour de trois axes principaux : équité, enjeux contemporains et gouvernance, dont le dernier a été jugé comme pierre angulaire de la réforme. Seuls deux pays se sont montrés critiques et ont exprimé leurs doutes au regard des difficultés à aboutir à **un terrain d'entente** sur les objectifs mêmes de cette réforme.

Les turbulences dans le commerce international continuent par ailleurs à fortement mobiliser, avec notamment la demande d'inscription d'un point dédié de l'ordre du jour par le Brésil, au cours duquel de nombreux Membres ont défendu un système commercial multilatéral fondé sur des règles. Il a été fait mention des inquiétudes des Membres face à une « attaque sans précédent » de ce système à travers la prolifération de mesures tarifaires unilatérales. La Chine a également présenté une communication sur les turbulences accrues dans le commerce, qui a toutefois peiné à rallier d'autres pays.

[alix.rancure@dgtresor.gouv.fr](mailto:alix.rancure@dgtresor.gouv.fr)

## NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES

### Comité sur l'agriculture en session extraordinaire - 25 juin 2025

L'ambassadeur pakistanais, en charge des négociations agricoles depuis avril, a présenté les résultats des 15 consultations qu'il a menées avec les membres proposant et certains non-proposants, sur les thèmes de l'accès au marché, du soutien interne, des restrictions à l'exportation, des stocks publics et du mécanisme de sauvegarde spéciale. Malgré une volonté affichée des membres de passer des déclarations à l'action, les perspectives d'avancement **sont réduites et l'ambassadeur a présenté une appréciation prudente, qui ménageait les attentes** à l'approche de la MC14.

L'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont présenté à nouveau leur proposition **d'amélioration de l'accès au marché**, de novembre 2023 (JOB/AG/255). Reprenant les travaux du cycle de Doha, les auteurs proposent la tarification (transformation des droits en ad valorem, c'est-à-dire en pourcentage du prix d'entrée), la réduction des pics, l'élargissement des contingents, la suppression de la sauvegarde automatique (elle est réservée à quelques membres ayant « tarifés » en 1995).

Le groupe de Cairns et les pays africains ont confirmé qu'ils travaillent à une proposition de compromis sur les soutiens internes et les autres sujets (stocks publics, compétition à l'export, accès au marché).

Les pays du C4+ (Benin, Burkina Faso, Mali, Tchad, Côte-d'Ivoire) ont exprimé leurs attentes d'avancées sur le coton (coopération, réduction des soutiens, accès au marché).

Programmée sur deux jours, la réunion s'est terminée en une journée.

Prochaine réunion : la semaine du 22 septembre.

[maria.cosme@dgtresor.gouv.fr](mailto:maria.cosme@dgtresor.gouv.fr)

## Négociations sur les subventions à la pêche - « Phase 2 » - 14 juillet 2025

L'ambassadeur islandais, en charge de la négociation, suite à une vingtaine de consultations bilatérales, indique que si des progrès sérieux ont été accomplis en 2024, aucun signe de convergence ne se manifeste depuis. Il estime que lors de la session de mai 2025, les **divergences ont eu tendance à s'accroître**.

Pour l'ambassadeur, qui quittera la fonction après la pause estivale, deux voies se profilent : nommer un nouveau président et continuer sur la base du dernier texte (TN/RL/W/285) ou mettre le processus en pause pour se concentrer sur la mise en œuvre de l'**Accord sur les subventions à la pêche (ASP)**, dont l'entrée en vigueur est prochaine. Selon l'ambassadeur, les notifications et le dialogue dans le cadre du comité de l'ASP pourraient contribuer à tisser des liens de confiance, ce qui facilitera la reprise des négociations à un stade ultérieur. L'ambassadeur recommande la seconde voie.

Les membres se sont largement exprimés **pour la désignation d'un successeur et la poursuite** sur la base du dernier document.

Deux membres ont plaidé pour une pause, l'un deux proposant de rompre le lien prévu dans l'ASP avec les dispositions additionnelles sur les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche (l'ASP prévoit que l'Accord sera abrogé si, sous 4 ans, les dispositions additionnelles ne sont pas adoptées).

Au Conseil Général des 22 et 23 juillet, la DG OMC a demandé aux membres de consacrer la pause estivale à une réflexion sur la bonne méthode pour poursuivre.

[maria.cosme@dgtresor.gouv.fr](mailto:maria.cosme@dgtresor.gouv.fr)

## ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE L'OMC (par ordre chronologique)

### Comité de facilitation des échanges - 04 et 05 juin 2025

Le délégué du Togo, Edem Kossi, a été nommé à la présidence du Comité de facilitation des échanges en 2025.

**Le taux de mise en œuvre de l'Accord progresse notamment dans les PMA** : 160 Membres de l'OMC ont ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges portant à 96,4% le taux de

ratification. Le taux de mise en œuvre de l'Accord est de 84,6 % (+2% depuis mars 2025) et 62,2% pour les PMA (+5,7% depuis mars 2025). 1152 mesures sont notifiées comme des mesures de catégorie C nécessitant une assistance technique ; 22% d'entre elles faisant l'objet d'engagements fermes de donateurs pour un soutien.

A la demande du groupe africain, les Membres ont amorcé la préparation de la séance dédiée **à l'assistance technique qui se déroulera en octobre prochain**. Le groupe africain a rappelé qu'une part importante des mesures devait être mise en place dans les 5 prochaines années, dans un contexte de réduction de l'assistance technique. Le groupe africain a demandé à tous les Membres de travailler en étroite collaboration pour optimiser les ressources et réfléchir à la façon d'améliorer la coordination des donateurs.

Les Etats-Unis ont soulevé à nouveau leur préoccupation relative aux procédures douanières **de l'Indonésie pour les produits incorporels** et introduit une nouvelle préoccupation relative aux incitations faites aux douaniers indonésiens pour la mise en place de pénalités envers les importateurs.

**L'Union européenne a fait plusieurs présentations** : i) Renforcer la confiance dans les formalités numériques et les exigences en matière de documentation grâce au guichet unique des douanes de l'UE et aux services électroniques d'identification, d'authentification et de confiance (eIDAS) ; ii) « Stratégie et soutien de l'UE en faveur des couloirs de commerce et de transit ».

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Semaine dite « des services » - 11 au 13 juin 2025

Dans le cadre du Comité du commerce des services financiers (11 juin 2025), la proposition visant à **l'organisation de séances thématiques de partage d'informations et d'expériences sur la création et l'interopérabilité des systèmes de paiement numériques et l'envoi de fonds transfrontières** a été remaniée et de nouveau présentée. Acceptée par les Membres suite à la réunion, une session aura lieu lors du prochain cluster (septembre). Un Membre a présenté une nouvelle communication relative aux coûts des envois de fonds transfrontières en prévision de la quatorzième Conférence ministérielle (CM14).

Dans le cadre du Comité des engagements spécifiques, réuni le 11 juin, un Membre, dans **l'objectif de nourrir** les discussions, a soumis une communication relative aux dernières classifications examinées au sein du comité, réalisant une étude des sous-secteurs inclus dans les listes de référence APEC et ACCTS. Le Comité a de nouveau examiné une communication visant à l'organisation d'une séance d'échange de renseignements et de données d'expérience pour une meilleure compréhension du lien entre le commerce des services et l'environnement par les Membres de l'OMC. Cette session se déroulera en lors du prochain cluster, en septembre.

Le Conseil du commerce des services en session extraordinaire a eu lieu le 12 juin. Le Président nouvellement nommé, l'Ambassadeur du Nigéria, Adamu Mohammed Abdulhamid, a fait rapport des consultations menées en vue de redynamiser les négociations sur les services et décrit les travaux qui pourraient être entrepris en vue de la CM14 ou d'une date ultérieure. Plusieurs Membres ont également encouragé l'organisation d'une session d'information sur les travaux et discussions déjà menés en vertu de l'article XIX de l'AGCS et le CTSSs. Cette session a été organisée le 10 juillet.

Le Conseil du commerce des services (CCS) s'est réuni le 13 juin 2025. Comme à l'accoutumée, les Membres sont revenus sur des points récurrents à l'ordre du jour tels que le programme de travail sur le commerce électronique et la suite donnée aux résultats des Conférences ministérielles. Dans ce cadre, deux nouvelles communications ont été présentées, relatives (i) au rôle du commerce des services dans la réponse aux crises et le renforcement de la

résilience ; (ii) à la proposition de tenue d'une séance thématique sur l'économie des services verts et le développement durable.

**Un Membre avait également inscrit à l'ordre du jour un point relatif à la responsabilité collective des Membres de l'OMC pour renforcer et stabiliser le commerce mondial des services**, en lien avec les mesures tarifaires actuelles. Les Membres ont examiné des préoccupations commerciales liées aux services, toutes déjà soulevées dans le cadre de ce Conseil. Elles avaient pour objet les mesures prises concernant la cybersécurité, ainsi que les mesures ayant pour effet de restreindre le commerce des services.

Organisée en amont du CCS, s'est tenue une session thématique sur les bonnes pratiques réglementaires (12 et 13 juin). Forte d'une participation nombreuse, elle a fait l'objet de partages d'expériences nationales de Membres et d'interventions de plusieurs organisations régionales et internationales (CNUCED, OCDE, APEC, ASEAN). La prochaine session sera dédiée à la facilitation de la reconnaissance de qualifications professionnelles.

[elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtrésor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtrésor.gouv.fr)

## Comité commerce et développement - Session extraordinaire (CCDss) - Session thématique sur le transfert de technologie pour les PMA (article 66.2 des ADPIC) - 12 juin 2025

**Le CCDss a reçu mandat d'étudier les propositions du G90 pour rendre les mesures de traitement spécial et différencié (TSD) plus opérationnelles.** L'article 66.2 des ADPIC figure parmi les articles prioritaires à étudier pour le G90 pour rendre le traitement spécial et différencié plus opérationnel dans les accords de l'OMC. Ces travaux sont coordonnés par le facilitateur de l'OECO sous les hospices du CCDss. Dans ce cadre, une session thématique relative au transfert de technologie pour les PMA a été organisée en présence de la Présidente du Conseil des ADPIC (France).

**La Présidente du Conseil des ADPIC et le Secrétariat ont rappelé l'ensemble des travaux déjà menés au sein de l'enceinte des ADPIC en faveur du transfert de technologie.** La Présidente du Conseil des ADPIC a rappelé l'étendue des discussions relatives au transfert de technologie au sein du Conseil sur la base de la communication du Groupe africain, celle du Royaume-Uni, celle de l'Inde ou encore, plus récemment, en mars 2025, celle d'un groupe de pays développés sur des études de cas de transfert de technologie. En outre, depuis 2003, pour rendre l'article 66.2 opérationnel, les pays développés produisent des rapports, disponibles sur e-trips, qui font état des incitations qu'ils ont mises en place pour promouvoir et encourager le transfert de technologie vers les PMA Membres. Depuis 2008, des ateliers annuels sont également organisés permettant aux PMA de soulever des questions, partager des commentaires et exprimer leurs besoins technologiques spécifiques.

Pour favoriser le transfert de technologie, tout en restant dans le cadre de la protection de la propriété intellectuelle, des pistes ont été suggérées en séance. Certains Membres ont indiqué qu'il fallait s'assurer de la présence d'intérêts transactionnels dans les deux parties, favoriser la mise en relation, mettre en place des termes de licences simplifiés, prévoir des incitations fiscales, évaluer la performance des transferts, etc. L'Union européenne, au travers de la présentation de son programme Horizon Europe, a insisté sur l'importance du partenariat et la collaboration autour de la stratégie de gestion des actifs. L'écosystème d'innovation, la capacité d'absorption et la protection de la propriété intellectuelle sont des conditions fondamentales pour un transfert réussi.

Le groupe des PMA, avec le soutien du G90, souhaiterait actualiser sa liste exemplative **d'incitations** élaborée en 2018. En séance, le groupe des PMA a rappelé sa proposition de liste exemplative de mesures incitatives, datant de 2018, et qui porte notamment sur des incitations à l'investissement, des programmes de financement public pour soutenir l'accès à la

technologie et à l'innovation dans les PMA, des exonérations fiscales, des programmes de subvention ou d'assurance-risque pour des projets technologiques basés dans les PMA. Le G90 souhaiterait qu'une telle liste, actualisée par les données récentes, soit entérinée à la CM14.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Groupe de travail de l'accession de l'Ouzbékistan - 13 juin 2025

**La Délégation ouzbèke reste déterminée à accéder à l'OMC d'ici-là CM14.** Lors de la 10ème réunion du groupe de travail relative à l'accession de l'Ouzbékistan à l'OMC, le vice-premier ministre ouzbèke a souligné les efforts déployés par son pays pour accélérer le processus, notamment par des réponses apportées à plus de 700 questions des Membres, l'adoption d'une trentaine d'actes juridiques, et la conduite de nombreuses négociations bilatérales. Le FMI et la Banque Mondiale ont salué les progrès réalisés dans l'attraction des capitaux extérieurs, ainsi que la solidité de la croissance du pays. De nombreux Membres ont plaidé pour l'accession du pays d'ici la CM14 tout en invitant la délégation à travailler encore à l'élimination des taxes discriminatoires, les droits à l'exportation, les subventions à l'agriculture, les normes de libéralisation et la privatisation des entreprises publiques.

Le calendrier des prochaines étapes est très ambitieux. Le Président du groupe a demandé que toutes les négociations bilatérales soient finalisées d'ici fin juillet. Sur les 33 négociations bilatérales, 6 restent à conclure. Une nouvelle réunion pourrait se tenir à l'automne et la dernière réunion, pour valider le paquet d'accession, pourrait alors se tenir en décembre si tout était finalisé dans les temps.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Programme de travail sur le commerce électronique - 16 juin 2025

Le facilitateur du programme de travail sur le commerce électronique (Richard Brown – Jamaïque) a fait rapport des consultations menées en prévision de la quatorzième Conférence ministérielle (CM14). Elles ont concerné le planning de travail jusqu'à la CM14, les résultats que les Membres souhaiteraient obtenir et les possibles thématiques à étudier lors de l'atelier du 17 juillet.

Plusieurs points sont ressortis des discussions : (i) dimension développement ; (ii) moratoire gelant les droits de douane sur le commerce électronique et son lien avec le programme de travail ; (iii) organisation de sessions de partage d'expériences.

[elinor.vandevelde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandevelde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Semaine développement - 16 au 18 juin 2025

Lors du Sous-comité des PMA, le groupe des PMA a présenté ses priorités pour une transition sans heurt des pays sortant de la catégorie : Sur la dizaine de flexibilités restant à étudier, issues de l'annexe 2, le groupe des PMA a priorisé 4 d'entre elles et renvoyé les mesures restantes à des décisions ultérieures à la CM14. Ces mesures prioritaires sont celles qui figurent à l'annexe 7 de l'Accord sur les subventions et mesures compensatoires (subventions à l'exportation), aux articles 66.1 des ADPIC (période de transition) et 66.2 (transfert de technologie) et à l'article 9.4 de l'Accord sur l'agriculture (subventions aux exportations). La plupart des Membres se sont montrés ouverts à la discussion mais un Membre s'est opposé à ces demandes. Le Président du Sous-comité, l'ambassadeur Ib Petersen du Danemark a indiqué vouloir engager des consultations.

Le Secrétariat du Cadre Intégré Renforcé (CIR) a présenté la feuille de route pour un **lancement de la phase 3 de la structure d'ici la fin de l'année.**

**Lors de la session du Comité commerce et développement dédiée à l'Aide pour le commerce, les Membres ont souhaité remettre l'initiative sur le devant de la scène.** Sur la base d'une proposition de l'Australie et de la Barbade qui vise à remettre l'Aide pour le commerce au centre des discussions en vue de la CM14 et à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire, les Membres ont également proposé d'aborder des thèmes connexes tels que le rôle des financements privés, les défis du développement durable et la transition numérique.

Le Traitement spécial et différencié (TSD) a été au centre des préoccupations du Comité commerce et développement. La nouvelle analyse du Secrétariat montre que des flexibilités agricoles et de propriété intellectuelle ont été utilisées par les PED, Pays importateurs nets de denrées agricoles (PEDINPA) et PMA. Certains Membres auraient aimé une analyse de l'impact du TSD sur le développement tandis que d'autres ont exprimé leur intérêt pour une plateforme dédiée au suivi du TSD. Le Secrétariat a répondu favorablement à cette requête et une plateforme est bien en cours de développement pour une livraison début 2026.

**L'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC (ITTC) envisage des réformes dans le cadre de l'élaboration de son prochain plan biennal d'assistance technique 2026-2027.**

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Comité des accords commerciaux régionaux - 17 juin 2025

Le Président a fait rapport des consultations tenues avec plusieurs délégations quant aux travaux du CACR. Elles abordaient trois thématiques : (i) ACR non notifiés ; (ii) présentations factuelles ; (iii) éventuelles contributions du CACR à la quatorzième Conférence ministérielle.

Plusieurs accords commerciaux régionaux ont été examinés :

- (i) Accord-cadre de l'ASEAN sur les services (AFAS) ;
- (ii) Accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande (marchandises et services) ;
- (iii) Accord de partenariat économique intérimaire entre le Royaume-Uni et les Etats du Pacifique - Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Samoa, et Iles Salomon - (marchandises et services) ;
- (iv) Accord de partenariat économique entre le Royaume-Uni et le Cameroun (marchandises) ;
- (v) Accord établissant une association entre le Royaume-Uni et le Maroc (marchandises).

[elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) - 17 au 20 juin 2025

Une session thématique sur la résistance aux antimicrobiens (AMR) a précédé le comité. Le Codex a présenté ses travaux normatifs tandis que l'OMSA a exposé ses activités de surveillance de l'impact de l'antibiorésistance sur la mortalité mondiale. L'OMSA a également souligné l'importance de la vaccination animale comme levier de réduction de l'usage des antibiotiques. Plusieurs pays membres, développés et en développement, ont présenté leurs stratégies de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Un **haut représentant de l'Agence**

française pour la sécurité sanitaire des aliments (ANSES) a présenté ses travaux sur l'approche intégrée One Health et la transmission intersectorielle et transfrontalière de l'AMR.

Le comité a procédé à l'examen de 4 nouvelles préoccupations commerciales spécifiques et de 52 déjà soulevées.

Le groupe de travail sur la transparence, issue d'une recommandation du 6eme examen sur le fonctionnement du comité, démarrera en novembre 2025, avec un mandat de 2 ans. La Nouvelle Zélande et le Chili seront les facilitateurs. Un groupe similaire existe déjà dans le cadre du comité OTC.



La France, en la personne de Maria Cosme, conseillère agriculture et pêche à la Délégation Permanente de la France auprès de l'OMC, assure la présidence du comité SPS depuis juin 2025.

Suite à un échange entre les membres promoteurs des sujets, la session thématique de novembre (1,5 jours) portera sur « les moyens de faciliter un commerce sûr grâce à des contrôles efficaces des importations, utilisant des outils informatiques modernes, y compris pour **l'enregistrement des installations** ».

Le système de mentorat SPS a été lancé. Toutes les informations pertinentes sont disponibles sur la page web dédiée [WTO | SPS mentoring system](#).

Compte tenu de la demande formulée par le Groupe des pays en développement du G90, la session thématique SPS consacrée au traitement spécial et différencié, sur le modèle de la session OTC du 24 juin, est programmée le mardi 30 septembre 2025 à 15h00.

[maria.cosme@dgtresor.gouv.fr](mailto:maria.cosme@dgtresor.gouv.fr)

## Examen de politique commerciale de la Colombie - 18 et 20 juin 2025

**A l'occasion du sixième examen de politique commerciale de la Colombie, le** vice-ministre du commerce extérieur, M. Felipe Quintero Suarez, a pu mentionner les deux plans nationaux de développement 2018-2022 et 2022-2026 de la Colombie, sa politique de réindustrialisation 2023 et sa stratégie de transition énergétique juste.

La Colombie est une économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et a enregistré une croissance moyenne du PIB de 2,9 % de 2018 à 2024. Les estimations de croissance du PIB pour 2024 sont de 1,7%.

La Colombie a reçu 522 questions dont un certain nombre ont porté sur les questions et procédures douanières, les investissements étrangers, les instruments du secteur agricole, les mesures sanitaires et phytosanitaires et règlements techniques, les marchés publics, ainsi que les politiques inclusives et de genre.

**La Colombie a pleinement mis en œuvre ses engagements en matière de facilitation des échanges et participé activement à des initiatives clés sur le commerce électronique, la facilitation des investissements, et l'environnement.**

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr)

## Réunion de l'organe de règlement des différends - 23 juin 2025

**Dans l'affaire DS627 Canada** – Certains produits (Chine), l'Organe de Règlement des Différends a établi le groupe spécial dont la Chine avait fait la demande en mai 2025.

La demande d'établissement de groupe spécial a également été adoptée **dans l'affaire DS636** Chine – Produits agricoles et produits de la pêche (Canada).

Concernant la réforme du Mécanisme du Règlement des Différends, des consultations ont été menées par le président du Conseil Général au cours desquelles les Membres s'étaient montrés prêts à avancer.

[alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr)

## Comité sur l'agriculture - 23 et 24 juin 2025

Les membres ont posé 14 nouvelles questions, se rapportant en particulier au nouveau plan de développement de la Chine (février 2025), à l'initiative des Etats-Unis pour combattre la grippe aviaire et abaisser le prix des œufs (février 2025), aux principes de l'accord Royaume-Uni/Etats-Unis (mai 2025) ; au programme d'aide d'urgence pour les produits de base des Etats-Unis (ECAP) ; à l'aide d'urgence prévue par l'UE suite aux intempéries en République Tchèque et en Slovaquie ainsi que pour un récent foyer de maladie en Allemagne.

Une session en marge du Comité, à l'initiative de la Nouvelle Zélande et de l'Australie, a offert la possibilité à Ann Lee Jackson de l'OCDE de présenter les travaux de son organisation sur l'impact environnemental des soutiens agricoles.

[maria.cosme@dgtrésor.gouv.fr](mailto:maria.cosme@dgtrésor.gouv.fr)

## Comité du budget, des finances et de l'administration - 24 juin 2025

Lors de son rapport, la Présidente du Comité a souligné la situation financière difficile dans laquelle se trouve l'OMC et a demandé aux Membres en arriérés de paiement de soumettre dès que possible leurs contributions.

Les discussions sur le budget 2026-2027 ont de nouveau fait l'objet d'un échange entre les Membres. Le rapport 2024 sur les résultats financiers de l'OMC, ainsi que le rapport de l'auditeur externe indépendant sur l'audit des états financiers de l'OMC pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ont été présentés.

Concernant le régime de pensions, une nette amélioration de la situation financière a été **constatée pour l'année 2024**, principalement grâce à la mise en œuvre du programme de

réforme. Il a été fait mention d'un retour sur investissement nettement meilleur avec une augmentation du nombre de bénéficiaires et du taux de contribution.

[alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr)

## Comité des obstacles techniques au commerce - 24 au 27 juin 2025

Le Comité ordinaire a été précédé d'une session sur la transparence et l'assistance technique. Cette session, organisée en coordination avec le facilitateur du CCDss (Singapour), a permis de discuter des mesures d'assistance technique dans le domaine OTC et d'échanger sur l'organisation interne des Membres pour mettre en place leur réglementation technique ou émettre des commentaires relatifs à des réglementations de pays tiers. Cette organisation interne dans les « grands » pays, à la fois interministérielle et en lien avec le secteur privé, fait parfois défaut dans des PED et PMA et demeure la plupart du temps à l'origine des difficultés pour la mise en œuvre de l'Accord OTC. L'assistance technique est donc fondamentale pour aider : i) à la structuration de filières professionnelles en capacité de pouvoir interagir avec leurs adhérents et les ministères et ; ii) à l'organisation et la coordination interministérielle en capacité de mobiliser les nombreuses parties prenantes.

Au titre du Comité OTC, 78 PCS ont été étudiées dont 20 nouvelles. L'UE a notamment reçu deux nouvelles préoccupations relatives à la directive sur les exigences d'accessibilité pour les produits et services, et au projet de règlement établissant des règles détaillées concernant les procédures d'essai spécifiques et les exigences techniques pour la réception par type des véhicules utilitaires lourds à moteur.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtrésor.gouv.fr)

## Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) - 26 et 27 juin 2025

Lors du dernier Conseil des ADPIC, certains Membres avaient émis le souhait de relancer les discussions à l'OMC sur le lien entre l'Accord sur les ADPIC et la Convention sur la diversité biologique (CDB), en s'appuyant sur le traité OMPI sur les ressources génétiques et savoirs traditionnels associés adopté en 2024. Un nouvel appel à la reprise de ces négociations, en vue d'introduire une obligation de divulgation des ressources génétiques dans les demandes de brevet, a été lancé lors de ce Conseil de juin.

Le Conseil des ADPIC a par ailleurs poursuivi ses discussions sur l'examen de la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC, conformément à l'article 71, sans parvenir à un accord sur les modalités de lancement de cet exercice.

Un Membre a présenté deux nouvelles communications : i) l'une portant sur la seconde vie des brevets, visant à mieux valoriser les informations issues des brevets expirés ; ii) l'autre sur les chiffres du commerce lié à la propriété intellectuelle, proposant une meilleure prise en compte des données dans le cadre des discussions générales sur la réforme de l'OMC, ainsi que dans les examens de politique commerciale des Membres.

[alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alix.rancurel@dgtrésor.gouv.fr)

## Examen de politique commerciale de la Norvège - 30 juin et 02 juillet 2025

Le huitième examen de politique commerciale de la Norvège s'est déroulé les 30 juin et 2 juillet 2025, sept ans après le précédent. En l'espèce, il a été réalisé sur la base d'un rapport fourni par le Secrétariat et d'un rapport émis par le gouvernement norvégien. Des questions écrites

ont été posées avant la séance. **Au premier jour de l'examen, elles étaient au nombre de 410**, soumises par 28 délégations. De plus, des questions ont été posées par les Membres en séance.

En séance, les Membres ont souligné la **résilience de l'économie norvégienne sur la période** examinée, portée, entre autres, par ses exportations de gaz et de pétrole, et noté sa décision de **placer le climat et la nature au centre de l'élaboration de ses politiques publiques**. Un grand nombre de Membres a mentionné des accords commerciaux régionaux avec la Norvège, conclus ou encore en négociations.

Les préoccupations exprimées ont principalement concerné les taux élevés de droits de douane sur les produits agricoles et le niveau élevé du soutien interne de ce secteur. De manière moins prégnante, elles ont également abordé les taux élevés de droits de douane sur les produits issus de la pêche, certaines mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), et la transparence de son régime d'investissement direct (par un Membre).

**Les Membres ont félicité la Norvège pour sa participation active au sein de l'OMC** dans le cadre des négociations multilatérales (pêche) et plurilatérales en lien avec les services, le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement (FID), l'environnement (dialogue sur la pollution plastique, TESSD, initiative pour la réforme des subventions aux combustions fossiles) et le commerce inclusif. Ils ont également salué son engagement dans les discussions liées à la réforme de l'organisation, dont l'Ambassadeur de Norvège, Peter Olberg, est le facilitateur, et sa décision de rejoindre l'Arrangement multipartite provisoire d'arbitrage en appel (AMPA). Ses contributions dans le cadre des politiques internationales de développement ont également été particulièrement mises en exergue.

[elinor.vandavelde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandavelde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Semaine environnement - 30 juin au 04 juillet 2025

**La semaine de l'environnement a permis l'organisation de 15 sessions**, principalement axées sur le climat, en marge du Comité commerce et environnement (CCE). 15 sessions ont été organisées durant la semaine, en marge du CCE, dont de nombreuses portaient sur la lutte contre le changement climatique. L'Union européenne a également fait part de mises à jour concernant les mesures MACF et zéro déforestation, tandis que la France a organisé une session relative à la transition numérique pour une agriculture durable qui a permis d'entendre les propos de chercheuses de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et du Pôle digital du Maroc.

La plupart des Membres se sont dits prêts à poursuivre les discussions relatives à la **transparence et l'interopérabilité des mesures climatiques** liées au commerce (TRCM). Les discussions suivent leur cours au sein du CCE, sur la base d'une communication du Japon, Australie, Corée et Royaume-Uni qui propose des bonnes pratiques relatives aux méthodologies de mesures des émissions intrinsèques et un cadre de transparence spécifique pour les TRCM. L'idée serait de parvenir à un document technique pour la CM14.

Un Membre **a exprimé de fortes préoccupations s'agissant du traité plastiques en cours de négociation tandis que d'autres ont plaidé pour un traité ambitieux**. Alors que les négociations pour un traité plastiques se dérouleront à Genève en aout, un Membre a renouvelé ses fortes préoccupations sur certaines dispositions du traité qu'il estime ne pas être conformes avec les règles de l'OMC et diffusé une communication en ce sens. D'autres Membres, dont l'UE, ont au contraire plaidé pour un traité ambitieux, confirmé la conformité des dispositions du traité avec les règles de l'OMC et rappelé l'urgence de la situation.

Le Brésil a fait part de ses ambitions pour la prochaine COP qui se tiendra à Belém. 6 axes thématiques devraient structurer les débats : i) la transition dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des transports ; ii) la gestion des forêts, des océans et de la biodiversité ; iii)

transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires ; iv) renforcer la résilience des villes, des infrastructures et de l'eau ; v) favoriser le développement humain et social ; v) identifier les accélérateurs transversaux.

### **L'analyse de la Base de données sur l'environnement (BDE) montre la tendance haussière de mesures liées à l'environnement en particulier pour lutter contre diverses formes de pollution.**

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Conseil du commerce des marchandises - 07 et 08 juillet 2025

Le Conseil du commerce des marchandises (CCM) s'est réuni les 07 et 08 juillet 2025. Comme à l'accoutumée, les réunions du CCM sont l'occasion de rechercher, par la diplomatie et la pédagogie, la résolution des préoccupations commerciales spécifiques.

Lors de ce Conseil, 36 préoccupations commerciales ont été examinées, dont une nouvelle. Cette dernière concernait l'ordonnance de 2023 sur le contrôle de la qualité des balles de coton. Certaines présentaient une nature technique, ayant précédemment été soulevées dans les organes subsidiaires du CCM, et pourraient être résolues grâce aux négociations tenues au sein de l'OMC à Genève. Cependant, d'autres préoccupations étaient caractérisées par une nature géopolitique et géostratégique et nécessiteront certainement une implication politique de haut niveau.

Les questions et commentaires soulevés à l'égard de l'Union européenne ont principalement concerné ses mesures environnementales, qu'elle a de nouveau expliqué lors de ce Conseil. **L'Union européenne a fait l'objet de onze préoccupations commerciales (dont une adressée à la France)** et a soulevé onze préoccupations commerciales relatives aux produits cosmétiques, aux produits alimentaires et aux diverses mesures restrictives frappant les importations et/ou les exportations de certains Membres.

Un Membre a réagi concernant plusieurs notifications de suspensions de concessions soumises par **certains Membres au titre de l'Accord sur les sauvegardes de l'OMC, en lien avec les tensions commerciales actuelles.**

Le CCM a adopté une décision relative à [l'enregistrement de la résolution des préoccupations commerciales](#).

Enfin, les Membres ont examiné une demande de dérogation présentée par un Membre en vertu de la Loi relative au redressement économique du Bassin des Caraïbes.

[elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Réforme des subventions aux énergies fossiles (FFSR) - 11 juillet 2025

La séance a été riche en présentations qui ont alimenté la réflexion autour du troisième pilier **de l'initiative « identifier et traiter les subventions préjudiciables aux combustibles fossiles »**. La nouvelle base de données de la Banque mondiale « [Global Fuel Prices Database](#) » donne accès à toutes les informations sur les prix des carburants et les subventions octroyées par pays. L'IEA a présenté une mise à jour de l'analyse des investissements sur le marché de l'énergie, dominés par la Chine. L'OCDE a présenté les conséquences sur le climat des soutiens gouvernementaux à la fusion de l'aluminium et à la sidérurgie et rappelé que ce soutien contribue à l'augmentation des émissions en favorisant une augmentation de la production et en déplaçant la production vers des usines à plus forte intensité d'émissions. La Division de la recherche économique et des statistiques de l'OMC a présenté [un document](#) de travail sur les effets commerciaux des politiques de tarification du carbone.

Le pilier « Transparence » progresse grâce aux examens de politique commerciale (EPC). Concernant les mesures de transparence, des progrès notables ont été réalisés à la suite de la préconisation du groupe d'interroger les Membres sur leurs mesures liées aux énergies fossiles lors des EPC. Les Membres interrogés (les derniers étant la Colombie et la Norvège) se sont prêtés volontiers à l'exercice de transparence. La Suisse, quant à elle, se prépare déjà sur ces questions pour son examen en 2026.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Programme de travail sur le commerce électronique - 17 juillet 2025

Cette session était composée de partages d'expériences, aux niveaux national et régional, relatives aux stratégies mises en place concernant le commerce électronique. Dans le cadre d'un format « d'apprentissage par les pairs », elle abordait plus particulièrement les différents cadres juridiques et réglementaires. Les présentations, disponibles sur la [page officielle de l'événement](#), étaient divisées en cinq groupes : (i) Asie Pacifique ; (ii) Afrique et Moyen Orient ; (iii) Amérique du Nord et Europe ; (iv) Amérique latine et Caraïbes ; (v) Perspectives globales (organisations internationales).

[elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr](mailto:elinor.vandeveldde-corbeaux@dgtresor.gouv.fr)

## Réunion de l'organe de règlement des différends - 25 juillet 2025

La nomination des membres de l'organe d'appel a fait l'objet pour la 89<sup>ème</sup> fois d'une proposition, soutenue par 130 membres qui ont pu rappeler leur soutien à un mécanisme de règlement des différends contraignant. De nombreux Etats membres ont appelé à poursuivre les travaux sur la réforme du mécanisme. La présidente de l'ORD poursuit des consultations informelles avec les Membres pour déterminer la marche à suivre en ce sens.

[alix.rancure@dgtresor.gouv.fr](mailto:alix.rancure@dgtresor.gouv.fr)

## AUTRES ACTIVITÉS DE L'OMC

### Symposium sur le genre et Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres - 02 au 03 juillet 2025

Lors du symposium sur le genre, la directrice générale a appelé à ne pas transiger avec **l'inclusion des femmes dans le commerce**. Cette année, compte tenu des contraintes budgétaires de l'OMC, le Congrès sur le genre a donné place à un [Symposium](#) d'une seule journée. La directrice générale a rappelé « qu'il ne fallait pas transiger avec l'inclusion des femmes dans le commerce » et s'est émue de la crise du système actuel « qui remettait en cause ce que nous pensions être des acquis ». Elle a appelé au dialogue et à travailler sur les éléments qui ne fonctionnaient pas dans le système multilatéral pour y remédier. Certains chercheurs ont également évoqué une période « sombre », le retrait de nombreux projets de recherche en faveur du genre, le recul de l'autonomisation économique des femmes et ont ainsi appelé les décideurs à agir. Un dossier reflétant les travaux de recherche évoqués lors du Symposium sera disponible dans les prochaines Brèves de la DP OMC.

**Le groupe de l'OMC sur le genre a fixé son programme de travail 2025-2026** et des objectifs pour la CM14. S'agissant de la CM14, le groupe prévoit comme livrables : i) une déclaration conjointe des coprésidents du groupe ; ii) un recueil/boite à outils sur l'élaboration de politiques commerciales tenant compte de l'égalité des sexes ; iii) l'approfondissement du « [Recueil des initiatives d'inclusion financière pour les femmes entrepreneurs](#) » en collaboration avec le groupe des MPME. Le groupe de travail poursuivra ses travaux par ailleurs visant la collecte de données et l'intégration des questions liées au genre dans les comités ordinaires et les travaux de l'OMC (OEPC, OTC, CTD, programme de travail sur le commerce électronique, etc.).

Brésil, République dominicaine, Ghana, Equateur et Vietnam ont été récompensés pour des projets en faveur du genre dans le cadre du Prix international de l'égalité des sexes dans le commerce.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Conférence annuelle des chaires de l'OMC - 02 au 04 juillet 2025

Le Programme de chaires de l'OMC est une initiative visant à soutenir et à promouvoir les activités académiques liées au commerce international dans les pays en développement et les pays les moins avancés. La France soutient activement le programme depuis 2018.

Lors de la séance d'ouverture de la Conférence annuelle des chaires, la Représentante permanente de la France a insisté sur **l'importance de la recherche appliquée, exigeante, et indépendante** pour construire des politiques commerciales justes et durables et accueilli 5 nouvelles chaires (dont le Togo et la République dominicaine qui viennent de lancer leurs travaux).

Durant 3 jours, les chaires se sont réunies à l'OMC, pour débattre de la **réforme de l'OMC** et pour faire part à la directrice générale des thèmes qu'ils estimaient primordiaux devant aboutir à un accord ou un programme de travail à la CM14 notamment la pêche, le commerce électronique, les investissements pour le développement, l'agriculture.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## ZOOM

La France était présente à la 4e Conférence internationale sur le **financement du développement à Séville et s'est engagée en faveur** de la phase III du Cadre intégré renforcé (CIR). Du 30 juin au 03 juillet 2025

Lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, Djibouti, la Finlande et le Secrétariat exécutif du Cadre intégré renforcé (CIR) ont organisé un événement pour présenter leur vision de la troisième phase du CIR.

Durant cet événement de haut niveau, la France a reconnu l'importance d'agir en direction des PMA et annoncé un financement de 300 000 euros en 2025, aux côtés d'autres donateurs, pour assurer un bon départ à la prochaine phase du CIR.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

# AUTRES ACTIVITÉS DE LA FRANCE

## Atelier sur la facilitation des échanges dans le cadre du Groupe des ambassadeurs francophones (GAF) - 05 juin 2025

Un atelier pour répondre aux besoins spécifiques des pays francophones et mieux aligner offre **et demande d'assistance technique** : Jeudi 5 juin, dans le cadre du groupe des ambassadeurs francophones à Genève (GAF) et de sa commission commerce et développement durable, la France a organisé, avec le Cameroun, **et en partenariat avec le mécanisme de suivi de l'Accord sur la facilitation des échanges (TFAF)**, un atelier dédié à la facilitation des échanges. Son objectif était de mieux aligner l'offre et les besoins en assistance technique, notamment pour les pays les moins avancés (PMA), à un moment crucial où les mesures les plus complexes sont déployées.

Cet atelier, organisé à la suite des revendications exprimées lors du Comité de facilitation des échanges de l'OMC en octobre 2024, visait à identifier les difficultés rencontrées par les pays africains francophones pour mettre en œuvre leurs mesures de catégorie C, qui nécessitent une assistance technique. En présence du **Représentant permanent de l'OIF auprès des Nations Unies** à Genève, Henri Monceau, l'atelier a permis de rassembler les pays bénéficiaires et les principaux bailleurs et partenaires du développement.

**Un déficit d'assistance technique réel dans les pays francophones malgré des besoins conséquents jusqu'en 2035.** A ce jour, 16 Membres francophones doivent encore mettre en place 198 mesures de catégorie C d'ici 2035 (dont 75% d'ici 2030) portant notamment sur les guichets uniques, la coopération entre les organismes présents aux frontières, la diffusion de renseignements sur internet, la mise en place de procédures d'essai, le paiement par voie électronique, le déploiement d'un système de gestion des risques.

**Des perspectives d'amélioration pour renforcer l'adéquation entre offre et demande d'assistance technique** : les pays bénéficiaires doivent renforcer leur planification nationale, intégrer la facilitation des échanges dans leurs priorités de développement ainsi que mieux coordonner leur action et la porter à haut niveau. Les donateurs, de leur côté, sont appelés à rendre leurs dispositifs plus accessibles, à mobiliser des experts francophones, et à savoir faire preuve de flexibilité face aux besoins locaux. Pays bénéficiaires et donateurs doivent par ailleurs savoir intégrer les projets de facilitation des échanges dans des programmes plus larges dédiés aux corridors et à la résilience des chaînes de valeur.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Les participants au programme franco-irlandais pour les missions (FIMIP) à Paris - 25 au 27 juin 2025

Les participants au programme franco-irlandais pour les missions ont participé à un séminaire de deux jours à Paris où ils ont pu échanger avec des experts de l'administration, de Business France, de l'Agence Française de développement, de filières professionnelles. Leur séjour s'est conclu par une visite de Station F, plus grand campus de start up en Europe, créé par Xavier Niel.

[stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephanie.bertrand-trouillard@dgtresor.gouv.fr)

## Semaine environnement et commerce

Session organisée par la France sur la « Numérisation au service de la transition vers une agriculture attractive et durable – perspectives marocaine et française » - 30 juin 2025



Photo source DP France OMC

Cette session permettait de mettre en lumière les ambitions de durabilité agricole au Maroc et en France.

Le numérique constitue un levier pour la transition agricole. L'intervenante française, chercheuse de l'INRAE et Directrice de #DigitAg, l'Institut Convergence Agriculture Numérique, a présenté des outils pour accompagner le changement des pratiques (colliers connectés pour les animaux, robot de désherbage). Pour le Maroc, la Directrice du Pôle digital de l'agriculture, de la forêt et observatoire de la sécheresse a indiqué que le poids de l'agriculture (12% du PIB, 4ème exportateur mondial de tomates) justifie une stratégie ambitieuse, Génération Green 2020-2030, qui inclut le déploiement d'outils numériques (e-services, stations météorologiques connectées). Ces outils visent en priorité à fournir aux agriculteurs un accès à l'information météorologique.

Les deux pays sont confrontés à des enjeux d'appropriation. En France, le taux d'appropriation reste limité compte tenu d'une population agricole vieillissante mais aussi en raison de la charge de travail induite par la traçabilité. Au Maroc, la diffusion d'outils simples et le recours à des dialogueurs (chatbot) en langue marocaine et en dialecte permettent de surmonter certains obstacles à la diffusion. Les gros opérateurs économiques, « champions du numérique », sont salués pour leur rôle essentiel dans la conception d'outils adaptés.

[maria.cosme@dgtresor.gouv.fr](mailto:maria.cosme@dgtresor.gouv.fr)

## VIE DE LA DÉLÉGATION

Au revoir !

Il est temps pour moi de vous dire au revoir. Ces nombreuses années passées à Genève m'ont offert l'opportunité de travailler pour de nombreux délégué(e)s, Conseillers et conseillères en

charge de politique commerciale. J'ai eu le privilège de contribuer aux Brèves de l'OMC depuis leur création.

Aujourd'hui, je quitte cette délégation et cette équipe exceptionnelle, qui s'engage avec passion à vous tenir informés de l'actualité multilatérale de l'OMC. Merci à vous tous et toutes pour ce parcours enrichissant.

[laurence.jacques@dgtresor.gouv.fr](mailto:laurence.jacques@dgtresor.gouv.fr)

## CALENDRIER DE L'OMC

[OMC | Calendrier des réunions et événements de l'OMC - Calendrier \(source OMC\)](#)

Au revoir Laurence !



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques et ses représentations permanentes.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Emmanuelle IVANOV-DURAND

Diffusion : Laurence JACQUES

Rédaction : Délégation permanente de la France auprès de l'OMC

Abonnement / se désinscrire : [geneve@dgtresor.gouv.fr](mailto:geneve@dgtresor.gouv.fr)